

**JOUARS-PONTCHARTRAIN**

# « Passer la barre des 10 000 habitants pour avoir plus de poids »

Suite à la présentation de son projet d'urbanisme en réunion publique, le maire a essuyé des critiques de l'opposition et d'associations qui évoquent une urbanisation à outrance. Hervé Lemoine donne son point de vue et ses objectifs.

« 65 % du territoire de la commune sont des terres agricoles ou des espaces naturels, donc intouchables. D'ailleurs, nous ne voulons pas y toucher ! En terme d'image et de qualité de vie, nous y tenons. Nous avons à cœur de respecter notre environnement », annonce d'emblée Hervé Lemoine, le maire de Jouars-Pontchartrain. Il veut faire face aux critiques qu'il essuie de la part d'une partie de l'opposition et de certaines associations environnementales (lire ci-dessous) après la présentation de son projet d'urbanisme. Il prévoit la construction de près de 700 logements d'ici 2030 dont la moitié de logements sociaux.

#### « Nous avons du retard en terme de logement social »

« Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est parce que la précédente municipalité n'a pas respecté la loi. Nous sommes très en retard en terme de logement social, Madame Roquelle n'ayant pas joué le jeu. Résultat, nous sommes convoqués prochainement en sous-préfecture pour nous expliquer sur les



Près de 700 logements devraient voir le jour d'ici 2030 dans la commune. Un projet qui fait bondir une partie de l'opposition et des associations de protection de l'environnement.

causes de notre retard. Nous allons présenter notre projet mais la sous-préfecture pourrait très bien nous mettre en situation de carence. Cela signifie que c'est elle qui prendrait la main et les pénalités de retard pourraient être multipliées par cinq », indique le premier élue.

Pour éviter de créer des « ghettos », Hervé Lemoine assume sa volonté d'urbaniser via des programmes d'enver-

ture de mixité sociale mêlant logement social et accession à la propriété. Selon lui, son projet répond à une demande. « Il n'y a qu'à voir la liste d'attente au CCAS pour les demandes de logements sociaux. D'autre part, avec les autres types de logements prévus, j'offre la possibilité aux personnes qui veulent venir à Jouars, dans un cadre de vie préservé avec de nombreux équipements et services de proximité, de

pouvoir le faire. Cela servira également à nos anciens qui n'habitent pas forcément le centre-ville et qui se retrouvent seuls dans une grande maison. Ils pourront ainsi déménager dans de plus petites surfaces proches des commerces et des services publics tout en restant dans notre commune. »

Et d'ajouter : « Je ne cherche pas à urbaniser pour le plaisir de construire mais pour

offrir des possibilités. Mais attention, nous souhaitons bien évidemment préserver la plaine. C'est d'abord en centre-ville que nous allons densifier. »

Hervé Lemoine a reçu les associations de protection de l'environnement de la commune. « Nous les avons écoutées mais nous n'avons pas forcément les mêmes idées. Les logements sociaux, les gens sont partants tant que ça ne se fait pas à côté de chez eux. Et trouver un bailleur social qui s'engagerait à construire 10 pavillons par-ci par-là, je veux bien mais ça n'existe pas, ce ne serait pas rentable pour lui. En revanche, nous sommes ouverts à leur proposition sur le logement solidaire. Il faut que l'on étudie la faisabilité de cette option et ensuite trouver les propriétaires qui l'accepteraient. »

#### Une vision sur 20 ans

Le projet d'urbanisme de la municipalité s'inscrit dans la vision à long terme que le maire a pour sa ville. « Nous sommes aux manettes actuellement mais je travaille pour le long terme. J'ai une vision pour

Jouars sur 20 ans. C'est ainsi qu'il faut gérer une commune lorsque l'on est maire. » Hervé Lemoine ne se cache pas de vouloir à terme doubler la population de sa ville (actuellement de 5 400 habitants.)

« Rien n'est décidé avec Neauphle-le-Château mais oui la fusion des deux communes est une idée sur laquelle nous travaillons. D'ailleurs fusion ne signifie pas que Jouars absorberait Neauphle. Les deux villes garderaient bien évidemment leur identité. D'une part, cela permettrait de faire des économies d'échelle en mutualisant les services. D'autre part, nous aurions plus de poids. L'État encourage le développement d'intercommunalités de plus en plus grandes. À terme, Cœur d'Yvelines n'existera plus et nous fusionnerons avec Rambouillet Territoires. Rambouillet, c'est 25 000 habitants et après uniquement des petites communes. Alors oui, il faut essayer d'arriver à une taille critique, 10 000 habitants, pour être en mesure de peser dans les débats. »

M.V.

## Des associations montent au créneau

Dans cette commune de 5400 habitants, il existe quatre associations de défense de l'environnement dont deux qui ont été créées en octobre dernier, suite au projet d'urbanisme de la municipalité. « Quatre structures de ce type dans une petite commune, ça signifie clairement que les Chartripontains sont inquiets face au projet des élus », souligne Catherine Grangeard, membre du bureau de l'association pour Chennevières (AC).

**Énorme déception** Fin décembre, les membres des associations de protection de l'environnement ont remis un document complet avec leurs conclusions et propositions quant au futur projet d'urbanisme dans la commune. « Mais lors de la réunion publique du 24 mars, il n'y a pas eu la moindre référence faite à ce dossier. On s'interroge sur le

type de concertation que la mairie souhaite. Certes, elle va nous informer mais ça n'a pas la même définition que concerter. On pensait être des partenaires et on s'aperçoit que ce n'est pas le cas. Nous ressentons une énorme déception car nous n'avons aucun retour par rapport à nos propositions », poursuit Catherine Grangeard.

Souhaitant que la commune conserve son caractère rural, l'association pour Chennevières ne veut pas des gros projets d'urbanisme envisagés par la municipalité. « Nous ne sommes pas contre les logements sociaux, il faut respecter la loi mais pourquoi aller au-delà de ce que nous impose l'État ? Nous préconisons de petites unités comme une dizaine de pavillons épargnés dans la commune. C'est la seule façon pour que la mixité sociale soit une réussite,

sinon on crée des ghettos », détaille Catherine Grangeard.

Autre proposition de l'association : miser sur le logement solidaire. « Pour éviter de construire davantage, la mairie pourrait se renseigner et trouver des bailleurs privés prêts à devenir des bailleurs solidaires. »

Autant de pistes que l'association veut faire prendre en compte à la mairie : « Nous souhaitons des commissions extra-municipales pour travailler en concertation et non qu'une équipe municipale, quelle qu'elle soit, engage de manière irréversible l'avenir de la ville. Le développement voulu par l'équipe actuelle menace notre ruralité. Transformer en quartiers les hameaux en est le symbole. Et cette expression a été utilisée par eux... »

▲ <https://asso-chennevieres.wixsite.com/2017>

## L'opposition : « Bientôt la banlieue d'Élancourt ! »

Les projets d'urbanisme de l'équipe actuelle sont une source d'inquiétude pour les membres de l'opposition de la liste Expérience pour l'avenir, menée par Marie-Laure Roquelle, l'ancienne maire. Ils étaient présents à la réunion publique organisée fin mars sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

#### Logement social : « Il est possible de négocier avec l'Etat »

Le projet de ZAC, portée par Marie-Laure Roquelle, qui prévoyait la création de 235 logements sur trois sites (Le Ruchot, la Bonde et Bierval) qui auraient entraîné des expropriations, a été abandonné. Le maire, Hervé Lemoine, travaille sur un autre projet prévoyant la construction d'une cinquantaine de logements par an d'ici 2030.

La chef de file de l'opposi-

tion ne comprend pas. « 750 logements à construire, pourquoi une telle urbanisation à outrance ? Alors même que les obligations liées aux lois ALU et SRU n'obligent la Ville qu'à la moitié de ce chiffre... »

#### « Pourquoi aller si loin et si vite ? »

Et d'ajouter : « En tant qu'ancienne maire, je sais qu'il est possible de discuter et négocier avec l'État malgré les menaces. Nous avons créé des logements sociaux à un rythme lent, ce qui a permis une meilleure intégration. Là les chiffres annoncés nous paraissent disproportionnés. Comment densifier encore plus le centre-ville et les centres hameaux ? En augmentant les hauteurs ? En divisant encore plus les terrains ? Sans oublier les problèmes de circulation que cela en-

gendarrait... »

Marie-Laure Roquelle estime que l'équipe actuelle veut faire grossir la Ville rapidement « quitte à devenir une banlieue de Maurepas et d'Élancourt. Alors que notre commune appartient au Parc naturel régional justement pour maintenir cette idée de ville à la campagne. Il est nécessaire de préserver notre plaine pour garder notre qualité de vie. Or là, nous allons brader notre commune pour devenir une annexe de la Ville nouvelle. Ce projet d'urbanisme est dans la même veine que celui voulu par le maire : la fusion entre Jouars-Pontchartrain et Neauphle-le-Château. Projet pour l'instant au point mort. Pourquoi cette volonté de devenir une ville de 10 000 habitants si vite ? Quels intérêts derrière ? »